

► Informations générales

Cours	
Faculté/Département	Faculté des arts et sciences/Département de sciences économiques
Titre	Introduction à la microéconomie
Sigle	ECN 1040D-H
Trimestre	Hiver
Année	2025
Mode de formation	Hybride (en présentiel et en ligne)
Site StudiUM	Chaque cours dispose habituellement d'un espace dans StudiUM, l'environnement numérique d'apprentissage de l'Université de Montréal. Copiez-collez l'adresse de cet espace-cours – il s'agit du site Web de votre cours. Pour savoir comment le configurer, rendez-vous sur https://studium.umontreal.ca .
Site départemental	<p>Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (https://sceco.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/).</p> <p>Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera.</p> <p>Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à https://sceco.umontreal.ca/ressources-services/ressources-formulaires/.</p>

Enseignant	
Nom	Nicolas KLEIN
Coordonnées	nicolas.klein@umontreal.ca
Disponibilité	Vendredi, 11h30-12h30 sur Zoom

Moniteur	
Nom	Bénédicte Stella Kontchou Takoukam
Coordonnées	benedicte.stella.kontchou.takoukam@umontreal.ca
Disponibilité	jeudi, de 11h30 à 12h30 du 16 janvier au 10 avril (sauf le 6 mars – semaine de relâche) Local : B-3295

► Objectifs visés

Objectifs généraux

Le contenu de ce cours représente non seulement un approfondissement des connaissances déjà acquises dans le cours ECN 1000 Principes d'économie, mais aussi et surtout un prolongement de ces dernières et ce, dans un cadre microéconomique.

L'objectif du cours s'articule, pour l'essentiel, autour de trois points primordiaux.

- L'étude des principes et outils analytiques de base permettant de répondre à des questions de nature microéconomique.
- L'étude du comportement des entreprises dans différents contextes de marché.
- Le rôle de l'État dans une économie de marché.

► Matériel pédagogique

Manuel obligatoire

L'achat du manuel de Acemoglu, Laibson & List : *Microéconomie*, ERPI, 2017 est **obligatoire** (ISBN 978-2-7613-6087-6). Il est disponible à la Librairie de l'Université de Montréal, située au 3200 Jean-Brillant (local B-1315). Une copie peut être consultée à la réserve de la Bibliothèque des Lettres et sciences humaines.

► Calendrier des séances de cours

Dates	Contenu	Lectures (Acemoglu, Laibson & List, <i>Microéconomie</i>)
Semaine du 6 janvier 2025	Prise de contact. La concurrence parfaite et la main invisible.	Chap. 7
Semaine du 13 janvier 2025	Les marchés des facteurs de production; déterminants de l'offre et demande de travail, déterminants d'inégalités salariales.	Chap. 11
Semaine du 20 janvier 2025	Le monopole : tarification uniforme et discrimination par les prix.	Chap. 12
Semaine du 27 janvier 2025	La théorie des jeux et les jeux stratégiques : les jeux simultanés et les jeux séquentiels (début).	Chap. 13, sections 13.1 à 13.3
Semaine du 3 février 2025	La théorie des jeux et les jeux stratégiques : les jeux simultanés et les jeux séquentiels (fin).	Chap. 13, sections 13.4 et 13.5
Semaine du 10 février 2025	La concurrence monopolistique et les oligopoles (début).	Chap. 14, sections 14.1 et 14.2
Semaine du 17 février 2025	La concurrence monopolistique et les oligopoles (fin).	Chap. 14, sections 14.3. à 14.5
DIMANCHE 23 février 2025	EXAMEN INTRA	
Semaine du 24 février 2025	Décisions de consommation et de production en présence de risque; décisions échelonnées dans le temps.	Chap. 15 sections 15.1 à 15.3

Semaine du 3 mars 2025	SEMAINE DE RELÂCHE	
Semaine du 10 mars 2025	Décisions de consommation et de production en présence de risque; décisions échelonnées dans le temps. (fin)	Chap. 15 sections 15.4 à 15.5
Semaine du 17 mars 2025	Asymétrie d'information, sélection adverse et aléa moral.	Chap. 16
Semaine du 24 mars 2025	Vente aux enchères et négociations (début).	Chap. 17, section 17.1
Semaine du 31 mars 2025	Vente aux enchères et négociations (fin).	Chap. 17, section 17.2
Semaine du 7 avril 2025	Économie de la bienfaisance et équité (début).	Chap. 18, section 18.1
Semaine du 14 avril 2025	Économie de la bienfaisance et équité (fin).	Chap. 18, section 18.2
DIMANCHE 27 avril 2025	EXAMEN FINAL	

► **Calendrier des séances de travaux pratiques**

Séances	Groupe D1 (lundi)	Groupe H1 (mardi)	Groupe D2 (mercredi)	Exercices (Tirés principalement du manuel du cours – les numéros des exercices vous seront transmis)
1	13 janvier 2025	14 janvier 2025	15 janvier 2025	Exercices chap. 7.
2	20 janvier 2025	21 janvier 2025	22 janvier 2025	Exercices chap. 11.
3	27 janvier 2025	28 janvier 2025	29 janvier 2025	Exercices chap. 12.
4	3 février 2025	4 février 2025	5 février 2025	Exercices chap. 13 (début).
5	10 février 2025	11 février 2025	12 février 2025	Exercices chap. 13 (fin).
6	17 février 2025	18 février 2025	19 février 2025	Exercices chap. 14 (début).
7	24 février 2025	25 février 2025	26 février 2025	Exercices chap. 14 (fin).
8	10 mars 2025	11 mars 2025	12 mars 2025	Exercices chap. 15 (début).
9	17 mars 2025	18 mars 2025	19 mars 2025	Exercices chap. 15 (fin).
10	24 mars 2025	25 mars 2025	26 mars 2025	Exercices chap. 16.
11	31 mars 2025	1 ^{er} avril 2025	2 avril 2025	Exercices chap. 17 (début).
12	7 avril 2025	8 avril 2025	9 avril 2025	Exercices chap.17 (fin).
13	14 avril 2025	-	-	Exercices chap. 18.

► Évaluations

Type	Date	Pondération
Examen intra (en présentiel)	Dimanche 23 février 2025	50 %
Examen final portant sur toute la matière du cours (en présentiel)	Dimanche 27 avril 2025	50%

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	<p>Selon le règlement pédagogique (article 9.9), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent. Pour ce faire, il doit remplir le formulaire CHE_Absence_Évaluation (Centre étudiant, section Formulaires) et justifier l'absence à l'aide de pièces justificatives ou d'un commentaire détaillé, dans un délai de 7 jours suivant l'absence. L'étudiant doit conserver les pièces justificatives dans le cas d'une éventuelle vérification par le Département.</p> <p>Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant sera informé par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise d'un examen intra est la suivante : passer un examen intra différé OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session). En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen final non cumulatif.</p>
----------------------------	---

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	23 janvier 2025
Date limite d'abandon	14 mars 2025
Évaluation de l'enseignement	Date à déterminer

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm

► **Cadres règlementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques	
<p>Règlement des études</p> <p>Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!</p>	<p>http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/</p> <p>http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/</p>
<p>Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap</p> <p>Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.</p>	<p>http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf</p> <p>http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm</p>
Intégrité, fraude et plagiat	
<p>Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Plagier ne vaut donc pas la peine !</p> <p>Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat); Inventer des faits ou des sources d'information; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.</i> ▪ <i>Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.</i> 	
<p>Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude</p>	<p>http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html</p>